

### Principaux résultats

Les taux des cotisations de retraite sont globalement stables depuis le milieu des années 90. Le taux moyen, dans les 25 pays de l'OCDE qui prélèvent des cotisations distinctes pour les régimes publics, est passé de 19.2 % en 1994 à 19.6 % en 2012, avec un pic à 20 % en 2004. La raison en est vraisemblablement que les pouvoirs publics se sont inquiétés des conséquences sur l'emploi d'une fiscalité du travail lourde. Ces préoccupations semblent en effet avoir pris le pas sur celles liées aux pressions exercées sur l'équilibre financier des systèmes de retraite par le vieillissement de la population et l'arrivée à maturité des régimes de retraite.

Dans les 23 pays pour lesquels les données sont disponibles, les recettes issues des cotisations ont représenté en moyenne 5.2 % du revenu national, soit 15.8 % du total des recettes que l'État tire des impôts et des cotisations.

La plupart des indicateurs qui figurent dans *Panorama des pensions* concernent le volet « prestations » des systèmes de retraite. Les indicateurs de la présente section s'intéressent au volet « cotisations ».

On trouvera dans la partie gauche du tableau l'évolution des taux de cotisation. Dans deux tiers environ des pays qui prélèvent des cotisations de retraite distinctes, les taux sont demeurés inchangés entre 2009 et 2012 (Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Espagne, Estonie, France, Grèce, Israël, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie, Suisse et Turquie). En outre, ils n'ont que fort peu évolué en Allemagne, en Hongrie, en Italie et en Suède. Ils ont sensiblement augmenté en République tchèque et ont connu une hausse plus faible en Finlande et au Japon. À l'inverse, ils ont été abaissés aux États-Unis.

La partie droite du tableau concerne les fonds collectés sous forme de cotisations aux régimes de retraite publics. Les chiffres relatifs aux recettes viennent en complément de ceux portant sur les taux de cotisation, car ils témoignent des effets d'autres paramètres du système de retraite. Ainsi, la plupart des pays de l'OCDE ont fixé un plafond pour les cotisations de retraite, lequel est approximativement compris entre le salaire moyen et ce même salaire multiplié par 3.3 en Italie et 6 au Mexique. L'abaissement du plafond entraîne naturellement une baisse des recettes à taux de cotisation inchangé. Dans d'autres pays, il existe des seuils de salaire en deçà desquels les cotisations ne sont pas prélevées, de sorte que les cotisations prélevées sur les bas salaires peuvent être faibles ou nulles. Enfin, il arrive que les recettes soient influencées par la taille du secteur informel ou par un phénomène de sous-déclaration des revenus.

C'est en Espagne et en Grèce que les recettes publiques issues des cotisations de retraite sont les plus élevées (9.2 % du produit intérieur brut [PIB]), puis en Finlande et en Italie (9 % du PIB). En dépit d'un taux de cotisation proche de la moyenne des pays de l'OCDE, les cotisations ne représentent que 2.4 % du revenu national en Turquie, en raison de la taille du secteur informel. Les recettes tirées des cotisations sont également modestes au Canada – 2.6 % du PIB –, le taux de cotisation étant faible (la moitié de la moyenne de l'OCDE), tout comme le plafond (presque égal au salaire moyen).

En moyenne, les cotisations salariales représentent au total 1.8 % du PIB, contre 3 % pour les cotisations patronales. Les salariés versent 35 % des cotisations totales, en moyenne, contre 57 % pour les employeurs (le solde correspond pour l'essentiel aux cotisations versées par les travailleurs indépendants, même s'il comprend également les cotisations versées par d'autres catégories, notamment les chômeurs). En Espagne, en Finlande, en Hongrie, en Italie et en République tchèque, la plus grande part des cotisations est acquittée par les employeurs. Il ne faut cependant pas oublier que, comme l'ont montré de nombreuses analyses économiques, les cotisations patronales sont répercutées, en tout ou partie, sur les salariés, par exemple sous la forme d'une diminution des salaires ou du nombre d'emplois. Les cotisations sont équitablement réparties entre employeurs et salariés dans de nombreux pays, notamment en Allemagne, au Canada, en Corée, au Japon, au Luxembourg, en Pologne et en Suisse.

La dernière colonne du tableau présente les cotisations de retraite exprimées en pourcentage du total des recettes que l'État tire des impôts et des cotisations. L'Espagne se classe de nouveau en tête, les

cotisations de retraite représentant 28 % des recettes totales. Elle est suivie par la Grèce, à 25.5 %. En Australie, au Danemark et en Nouvelle-Zélande, les retraites sont financées par les recettes fiscales. Pour

les raisons exposées ci-dessus, les cotisations de retraite constituent une part relativement faible des recettes de l'État au Canada, en Corée et en Turquie.

## 6.1. Taux de cotisation aux régimes publics et recettes tirées des cotisations de retraite

	Taux des cotisations de retraite							Recettes tirées des cotisations de retraite, 2011			
	(en % du salaire brut)							(en % du PIB)			(en % du total des prélèvements)
	1994	1999	2004	2009	2012	Salariés 2012	Employeurs 2012	Salariés	Employeurs	Ensemble	
<b>Pays de l'OCDE</b>											
Australie			Régimes privés uniquement					0	0	0	0.0
Autriche	22.8	22.8	22.8	22.8	22.8	10.3	12.6	3.5	3.7	7.8	20.1
Belgique	16.4	16.4	16.4	16.4	16.4	7.5	8.9	2.3	2.0	4.7	11.5
Canada	5.2	7.0	9.9	9.9	9.9	5.0	5.0	1.2	1.2	2.6	9.1
Chili			29.8	29.8	29.8	28.8	1.0				
Rép. tchèque	26.9	26.0	28.0	28.0	28.0	6.5	21.5	1.8	6.0	8.3	24.7
Danemark			Régimes privés uniquement					0.0	0.0	0.0	0.0
Estonie			35.0	22.0	22.0	2.0	20.0				
Finlande	18.6	21.5	21.4	21.6	22.8	5.2	17.7	1.8	6.8	9.0	22.9
France	21.5	16.7	16.7	16.7	16.7	6.8	9.9				
Allemagne	19.2	19.7	19.5	19.9	19.6	9.8	9.8	2.8	3.2	6.9	20.2
Grèce	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	6.7	13.3	3.4	4.3	9.2	25.5
Hongrie	30.5	30.0	26.5	33.5	34.0	10.0	24.0	1.4	6.4	8.3	23.0
Islande			Pas de cotisation de retraite distincte								
Irlande			Pas de cotisation de retraite distincte								
Israël			6.1	6.9	6.9	3.9	3.1				
Italie	28.3	32.7	32.7	32.7	33.0	9.2	23.8	2.2	6.8	9.0	21.1
Japon	16.5	17.4	13.9	15.7	16.8	8.4	8.4	3.2	3.1	6.3	22.8
Corée	6.0	9.0	9.0	9.0	9.0	4.5	4.5	1.2	0.9	2.1	9.0
Luxembourg	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	8.0	8.0	2.8	2.4	5.9	17.4
Mexique			Régimes privés uniquement					0.0	0.0	0.0	0.0
Pays-Bas	17.9	17.9	17.9	17.9	17.9	17.9	0				
Nlle-Zélande			Pas de cotisation					0.0	0.0	0.0	0.0
Norvège			Pas de cotisation de retraite distincte								
Pologne		19.5	19.5	19.5	19.5	9.8	9.8	3.0	2.6	6.8	24.1
Portugal			Pas de cotisation de retraite distincte								
Rép. slovaque	28.5	27.5	26.0	18.0	18.0	4.0	14.0	0.9	2.5	4.3	16.4
Slovénie			24.4	24.4	24.4	15.5	8.9				
Espagne	29.3	28.3	28.3	28.3	28.3	4.7	23.6	1.4	6.8	9.2	28.0
Suède	19.1	15.1	18.9	18.9	18.4	7.0	11.4	2.5	3.6	6.2	14.6
Suisse	9.8	9.8	9.8	9.8	9.8	4.9	4.9	2.7	2.7	5.9	21.5
Turquie	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	9.0	11.0	1.1	1.3	2.4	12.0
Royaume-Uni			Pas de cotisation de retraite distincte								
États-Unis	12.4	12.4	12.4	12.4	10.4	4.2	6.2	2.1	2.1	4.2	18.5
<b>OCDE34</b>	<b>19.2</b>	<b>19.3</b>	<b>20.0</b>	<b>19.6</b>	<b>19.6</b>	<b>8.4</b>	<b>11.2</b>	<b>1.8</b>	<b>3.0</b>	<b>5.2</b>	<b>15.8</b>
<b>Autres grandes économies</b>											
Argentine			28.0	23.7	23.7	11.0	12.7				
Brésil			31.0	31.0	31.0	11.0	20.0				
Chine			28.0	28.0	28.0	8.0	20.0				
Inde			24.0	24.0	24.0	12.0	12.0				
Indonésie			6.0	6.0	6.0	2.0	4.0				
Russe			28.0	26.0	22.0	0.0	22.0				
Arabie Saoudite			18.0	18.0	18.0	9.0	9.0				
Afrique du Sud			Pas de cotisation								
UE27			23.8	22.5	22.6	8.0	14.6				

Note : Tous les chiffres sont arrondis à une décimale. Pour les taux de cotisation, la moyenne de l'OCDE ne tient pas compte des pays où les cotisations de retraite n'existent pas ou sont incluses dans les cotisations sociales au sens large. S'agissant des recettes tirées des cotisations, pour calculer la moyenne de l'OCDE, la valeur retenue pour les pays ne prélevant pas de cotisations est zéro.

Source : OCDE (diverses années), *Les impôts sur les salaires* ; OCDE (2013), *Statistiques des recettes publiques* ; Administration de la sécurité sociale, États-Unis (diverses années), *Social Security Programs throughout the World* ; modèles de retraite et modèles fiscaux de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932969411>



Extrait de :  
**Pensions at a Glance 2013**  
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Cotisations », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-27-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-27-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).